



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

14 décembre 2005

**PROTOCOLE D'ACCESSION DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE
À L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À GENÈVE LE 11 NOVEMBRE 2005**

NOTIFICATION D'ACCEPTATION

ENTRÉE EN VIGUEUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Royaume d'Arabie saoudite a accepté, le 11 novembre 2005, le Protocole susmentionné.

Conformément au paragraphe 8 de la Partie III, le Protocole entrera en vigueur le 11 décembre 2005.

Conformément au paragraphe 1, Partie I, du Protocole, le Royaume d'Arabie saoudite deviendra Membre de l'Organisation mondiale du commerce le 11 décembre 2005.

La présente notification vous est adressée conformément au paragraphe 9 de la Partie III du Protocole.

Pascal Lamy
Directeur général

05-5929

WT/Let/503